

---

**Date:** 16/01/2010  
**Edition:** Brabant Wallon  
**Section:** REGION  
**Sous Section:** WAVRE

## **Le Roman País gère 2.648 logements**

### **NIVELLES**

#### **On ne chôme pas au sein de la société de logement social**

**LOGEMENT** Hier matin, le directeur des Habitations sociales du Roman País, Paul Rochefort, a réuni le personnel pour lui présenter ses vœux, faire le bilan de la décennie écoulée et parler des projets.

Parmi ceux-ci figurent quelques changements d'habitude en interne, comme l'application de nouveaux horaires pour mieux accueillir les locataires ou encore le groupement des équipes en pool de compétences (chauffages et énergie, suivi de chantier, etc.)

Le directeur a aussi évoqué un des grands défis du futur : l'acquisition des Clos, à Tubize, qui appartiennent à la Société wallonne du Logement (SWL).

Pour l'instant, celle-ci assure la rénovation de ce quartier de logements sociaux. Les clos des Peupliers et des Marronniers sont à présent remis à neuf, et le chantier est en cours pour les Érables et les Merisiers.

Reste encore deux clos à entamer, et à prendre une décision quant aux tours : une des options consiste à les raser mais rien n'est acquis. Après la rénovation, il restera un peu moins de 500 appartements.

Comment le Roman País va-t-il les intégrer dans son patrimoine qui compte déjà 2.648 logements ? La SWL a suggéré le rachat en 2008 et on est toujours en pleine discussion...

Le président du Roman País n'est autre que le bourgmestre de Nivelles, Pierre Huart. Se disant très fier du travail de la société cette année, il a évoqué un projet important pour la cité acloite, où le Roman País met actuellement 1.168 logements en location.

Il s'agit de construire 43 maisons à l'arrière du Vert Chemin, à la Chabote. Il s'agira de logements moyens, non pas à louer mais à vendre. Et le projet se conjuguera avec la construction de plusieurs logements, notamment pour les grandes familles, sur le terrain contigu appartenant au CPAS.

L'enquête publique s'est clôturée sans la moindre remarque. Mais le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable a remis un avis négatif. Il faudra donc argumenter pour obtenir les permis...

**V. F.**

Cet article provient du site <http://www.dhnet.be>

